

PLAN DE PREVENTION DU RISQUE inondation

Secteur Martin-Eglise

Secteurs concernés par des prescriptions complémentaires au règlement écrit du PLU

Zone rouge : zones moyennement à fortement exposées aux inondations

Zone bleue : zones faiblement exposées aux inondations

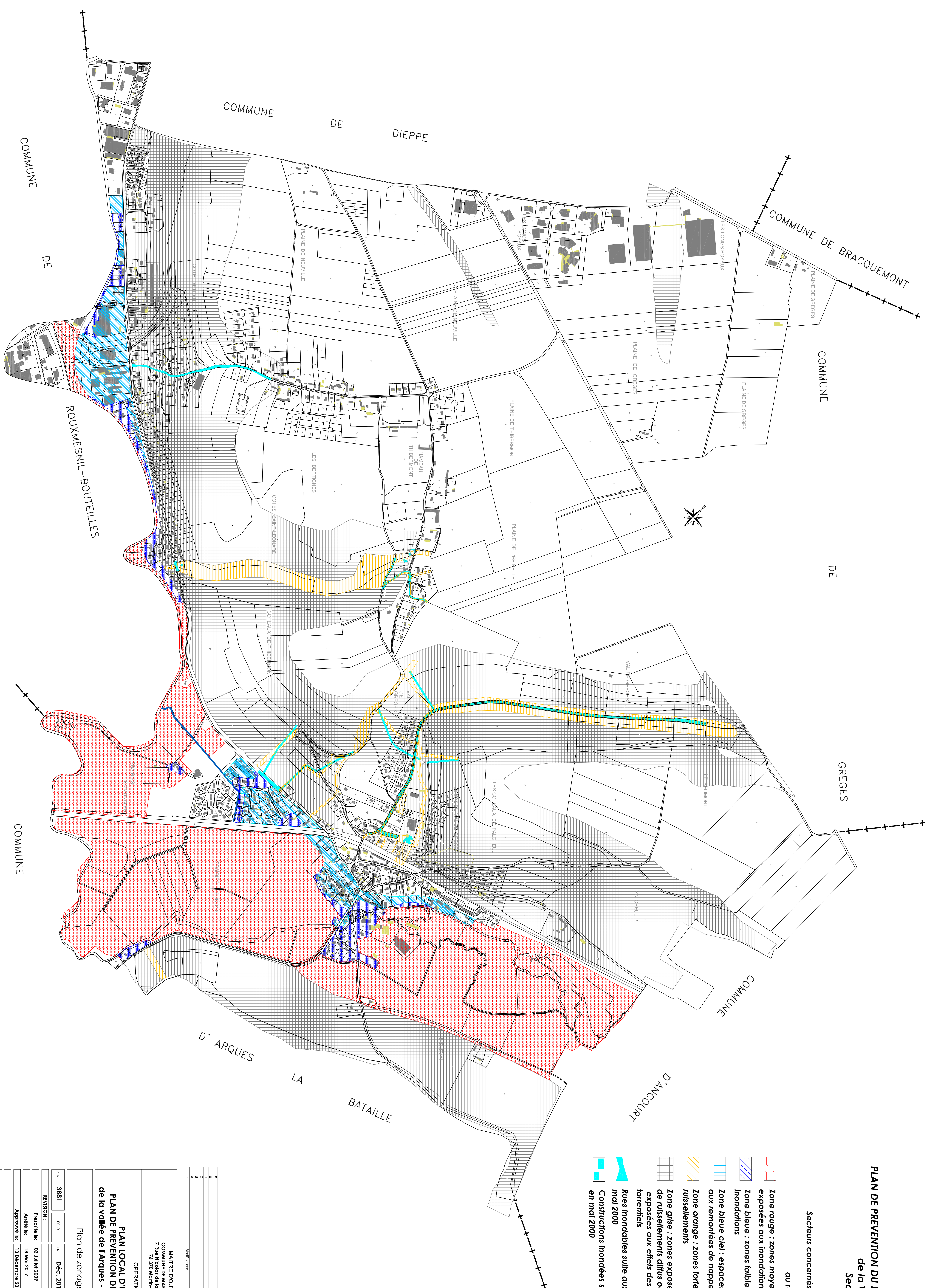
 Zone bleue ciel : espaces urbanisés exposés aux remontées de nappe

 Zone orange : zones fortement exposées aux ruissellements

Zone grise : zones exposées à des phénomènes de ruissellements diffus ou potentiellement

exposées aux effets des ruissellements torrentiels

Rues inondables suite aux événements en mai 2000



Ind.	Modifications	Dates de modif.	par
E			
D			
C			
B			
A			

MAITRE D'OUVRAGE
COMMUNE DE MARTIN-EGLISE
Mme Nicolas de la Chaussée
76 370 Martin-Eglise

PLAN LOCAL D'URBANISME
PLAN DE PREVENTION DU RISQUE inondation
de la vallée de l'Arques - Secteur Martin-Eglise

Plan de zonage du PPR

Article :	3681	Titre :	mtip	Éch. :	1/5000	Représentation :	Représentation graphique
REVISION :							
Prescrit le :		02 Juillet 2009					
Arrêté le :		18 Mai 2017					
Approuvé le :		13 Décembre 2018					

EN ACT
Architecture
C/ Juan Sebastián Duque 1, 4º
71 001 San Pedro de Alcázar
762360 ELL

Tel. 02 35 86 10 01 - Fax 02 35 86 80 55 - contact@enact-architecture.fr - www.enact-architecture.fr
S.A./l'oeil capital 99 500 000 € date : 438 931 677 006 79 APE : 7111 Z

EN ACT